

Compte rendu de la séance du 16 novembre 2011

Absent excusé : COURROUY Eric

Le compte rendu de la séance du 19 octobre adressé avec la convocation, est adopté à l'unanimité.

1-Compte-rendu des Commissions

Action Sociale :

Réflexion lancée dans le cadre du CCAS: comment aider les nouveaux arrivants, et les personnes isolées du fait de difficultés financières ou de santé. Une réunion est prévue sur ce thème le 1^{er} décembre prochain.

Banque alimentaire: le bilan annuel (2010) établi par commune montre que de nombreuses familles (dont des Labatutoises) bénéficient de ce service. La collecte annuelle de denrées pour la Banque Alimentaire aura lieu à l'Intermarché de Pouillon les 25 et 26 novembre.

CIAS: le choix exprimé par Labatut d'adhérer à la Communauté de Communes du Pays d'Orthe conduit les élus à s'interroger sur le devenir du CIAS ; une des solutions pour conforter cet important service public consiste notamment à le transférer à la Communauté de communes du canton.

Voirie: les travaux d'aménagement des abords du hall des sports et des arènes se poursuivent et seront achevés début décembre, comme prévu.

Le programme communautaire 2011 de réfection de la voirie est terminé. Certaines voies n'ont pas été réalisées en raison de l'augmentation du prix du bitume ; elles seront traitées en début d'année 2011. La commission communale a fait un premier repérage de terrain en vue d'établir la liste des voies qui figureront au programme 2012 d'entretien annuel communautaire (goudronnages).

Vie économique Tourisme :

Gîtes communaux: le bilan actuel de l'année 2011, de 2 162 journées de location, montre une légère baisse de fréquentation (de 96 jours) par rapport à l'année complète 2010. En 2011 les aménagements et équipements nécessaires pour moderniser les gîtes ont été poursuivis : téléviseurs, aménagement des salons, éclairages extérieurs et peintures.

8 des gîtes communaux sont classés « 2 épis » par les Gîtes de France. La mise en place du WIFI dans les gîtes est à l'étude.

La question de la mise en place de la taxe de séjour sera travaillée en 2012.

Le court de tennis du lac a été réaménagé et est toujours très fréquenté.

Camping: un peu moins de fréquentation cette année (surtout en juillet avec ses 16 jours de pluie !) mais des recettes équivalentes à 2011, qui génèrent un léger excédent d'environ 800€. Quelques problèmes de comportement survenus lors du séjour d'un « grand » groupe conduisent la commission à proposer de revoir le règlement, pour limiter le nombre de personnes des groupes, compte tenu du dimensionnement des équipements du camping.

Hébergement Choisy : 324 nuitées en 2011. 4 groupes associatifs et des travailleurs saisonniers notamment. De bons chiffres, étant donné que l'hébergement ne peut recevoir que 14 personnes à la fois.

Zone touristique du lac de Luc : des Adjoints ont reçu un porteur de projet, qui propose une activité de labyrinthe végétal. Ce projet sera réexaminé lorsque les données relatives à la superficie de terrain disponible et au coût du terrain auront été affinées.

Restauration d'une partie de la toiture de la Pergola et extension de la salle : une consultation a été lancée pour la maîtrise d'œuvre du projet. Les offres seront examinées fin décembre. Les travaux, dont le montant est estimé à 270 000€, doivent être réalisés à partir de septembre 2012.

Square de la Paix : une structure en bois pour l'amusement des jeunes enfants sera prochainement installée.

Salles communales : elles sont nombreuses et très demandées, ce qui provoque parfois des confusions et nécessite une gestion plus rigoureuse (cadre réglementaire). La commission va préciser les règlements et les priorités, travailler sur la tarification éventuelle à certaines catégories d'utilisateurs et sur le recrutement d'une personne chargée de la gestion des salles sur le terrain.

Commission information : la réunion du 14 novembre a permis de définir le contenu et le calendrier du prochain journal municipal : un dossier présentera l'évolution de Pouillon à partir des enquêtes INSEE, de photos et de témoignages. Les articles sont demandés pour le samedi 10 décembre. La parution est prévue pour fin janvier. Une nouvelle édition du plan de Pouillon est en cours d'impression ; les habitants de Pouillon en trouveront un exemplaire dans le prochain bulletin municipal.

Le suivi et la mise à jour du site internet communal sont désormais assurés par Sophie Boisson, du service administratif. Ce site est apprécié par ceux qui le consultent. Il permet de rendre compte de l'actualité pouillonnaise (vie municipale et associative).

L'idée d'une exposition de photos de Pouillon est évoquée. Reste à voir comment concrétiser le projet.

Voies douces : le groupe de travail s'est penché dernièrement sur le projet de liaison pédestre lac de Luc vers Départementale 22. La solution envisagée est un busage des fossés (des devis ont été demandés pour le mois de janvier) pour gain d'emprise. Il reste à trouver encore des solutions pour la traversée de la D22 et la possibilité d'emprunter le chemin du petit Arrigan pour rejoindre le Bourg de Pouillon.

2-Délibérations :

Le Conseil a délibéré pour :

1. le remboursement de 8 repas de cantine à une famille qui quitte Pouillon et bénéficie d'une aide accordée par le Conseil Général pour les frais de repas.
2. autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition du bâtiment abritant La Poste. Un des objectifs de cette acquisition est le maintien du service public postal.
3. la mise en place d'un emprunt de 140 000 euros pour financer cette acquisition.
4. la création d'une régie communale, pour l'encaissement des droits de location des gîtes communaux et de l'hébergement Choisy.
5. régularisation d'emprise à l'extrémité du chemin d'Angou.
6. le renouvellement de la convention annuelle de participation aux frais de fonctionnement de l'antenne locale (basée à Saint Lon les Mines) de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse des Landes.
7. l'inscription en non valeur de créances non récupérables concernant les années 2008 à 2010, pour un montant total de 105,63 euros.
8. l'attribution à Melle Ducasse d'une aide pour voyage scolaire culturel, d'un montant de 40€ (année budgétaire 2012).
9. la mise en place, avec la Communauté de communes et la commune de Labatut, de conventions annuelles de participation aux frais de fonctionnement du hall des sports

et des vestiaires du stade, au titre de leur utilisation par les collégiens. Le coût est de 28€ par élève (base : année écoulée).

10. approuver le projet de construction d'une salle des sports pour le collège de Pouillon, d'un montant estimé de 1 million d'euros. Ce projet sera financé également par la participation de la Communauté de communes, de la commune de Labatut, et du Conseil Général des Landes.
11. l'approbation du chiffrage estimatif établi par le SYDEC pour la fourniture et la pause de 7 prises guirlandes. Le montant à la charge de la Commune est de 576€.

3-Informations diverses :

- Antenne SFR de téléphonie mobile : le référé suspension déposé auprès du Tribunal Administratif par M. Brahimy soutenu par le « collectif Maas Vie et progrès » à la suite du dépôt, par SFR, d'une seconde déclaration préalable, a été rejeté par le Juge Administratif. Un arrêté récent du Conseil d'Etat rappelle les responsabilités de l'Etat et de ses services (et la non compétence des Maires) vis à vis des demandes d'autorisation de construire ce type d'équipement; une autre déclaration préalable déposée récemment en mairie par Réseau Ferré de France pour la mise en place d'une antenne relais de téléphonie le long de la voie ferrée (sur un terrain privé) a été validée directement par les services de l'Etat.
- Le débat organisé par la CNDP par rapport à la création d'un stockage souterrain de gaz se poursuit ; des réunions ont lieu dans les communes environnantes, la dernière étant programmée en janvier 2012 à Habas. Rappelons que seul l'Etat a la maîtrise du sous-sol.
- La toiture de l'école élémentaire nécessite des travaux de réfection, qui ont fait l'objet d'un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat.
- L'effectif de l'école maternelle continue de progresser fortement. La Directrice rencontrera prochainement le Maire pour faire le point sur la capacité de l'accueil du bâtiment.
- Suite à l'incendie d'un immeuble privé du centre-bourg, les personnes sinistrées ont été relogées temporairement dans des gîtes communaux. Deux des trois familles concernées ont déjà trouvé des solutions de relogement et ont libéré leurs gîtes.
- L'Union Française des Anciens Combattants souhaite réaffirmer, par rapport aux célébrations du 11 novembre le sens de cette manifestation, hommage rendu au patriotisme de 1,4 million de Français morts pour défendre leur pays et la liberté face à une agression extérieure.
- Le dispositif « Base élèves », mis en place par l'Inspection Académique pour l'enregistrement des élèves par les mairies via internet, est critiqué par une fédération de parents d'élèves : la commission chargée de la vie scolaire étudiera les doléances formulées par cette fédération, pour que le Conseil municipal choisisse de les relayer, ou non.
- Pour les personnels communaux, « l'entretien d'évaluation » doit remplacer la notation d'ici quelques années. Cette nouvelle pratique, basée sur les fiches de tous les postes de la collectivité, induit la détermination d'objectifs de service public pour chacun d'entre-eux.
- Une consultation a été lancée auprès d'entreprises agréées pour réaliser le démontage de tombes et l'exhumation des restes. Elle concerne les concessions du cimetière reprises par la Commune à la suite de procédures de reprise de concessions en état d'abandon.

- La Communauté de communes envisageant de doter ses communes membres d'IGECOM (Système d'Information Géographique), une démonstration à l'adresse des personnels administratifs aura lieu au siège de la Communauté en février 2012.
- La Communauté de communes va proposer aux personnels des communes qui conduisent des véhicules de service léger une formation à la conduite « économique ».
- Les horaires du réseau des bus XLR ont changé : les usagers ayant des remarques à formuler doivent écrire à la RDLT (Régie Départementale des Transports Landais).
- L'idée de donner un nom au collège de Pouillon est toujours à l'étude.
- Jumelage avec Daroca : 2 rendez-vous/échanges sont prévus en 2012. Un relais cyclo-pédestre les 28, 29 & 30 avril (départ de Daroca et arrivée à Pouillon) et la venue des Espagnols à Pouillon pour le « Printemps Taurin » les 2 et 3 juin.
- Levées du droit de préemption.

La séance est levée à 00h10

Compte rendu de la séance du 16 novembre 2011

Absent excusé : COURROUY Eric

Le compte rendu de la séance du 19 octobre adressé avec la convocation, est adopté à l'unanimité.

1-Compte-rendu des Commissions

Action Sociale :

Réflexion lancée dans le cadre du CCAS: comment aider les nouveaux arrivants, et les personnes isolées du fait de difficultés financières ou de santé. Une réunion est prévue sur ce thème le 1^{er} décembre prochain.

Banque alimentaire: le bilan annuel (2010) établi par commune montre que de nombreuses familles (dont des Labatutoises) bénéficient de ce service. La collecte annuelle de denrées pour la Banque Alimentaire aura lieu à l'Intermarché de Pouillon les 25 et 26 novembre.

CIAS: le choix exprimé par Labatut d'adhérer à la Communauté de Communes du Pays d'Orthe conduit les élus à s'interroger sur le devenir du CIAS ; une des solutions pour conforter cet important service public consiste notamment à le transférer à la Communauté de communes du canton.

Voirie: les travaux d'aménagement des abords du hall des sports et des arènes se poursuivent et seront achevés début décembre, comme prévu.

Le programme communautaire 2011 de réfection de la voirie est terminé. Certaines voies n'ont pas été réalisées en raison de l'augmentation du prix du bitume ; elles seront traitées en début d'année 2011. La commission communale a fait un premier repérage de terrain en vue d'établir la liste des voies qui figureront au programme 2012 d'entretien annuel communautaire (goudronnages).

Vie économique Tourisme :

Gîtes communaux: le bilan actuel de l'année 2011, de 2 162 journées de location, montre une légère baisse de fréquentation (de 96 jours) par rapport à l'année complète 2010. En 2011 les aménagements et équipements nécessaires pour moderniser les gîtes ont été poursuivis : téléviseurs, aménagement des salons, éclairages extérieurs et peintures.

8 des gîtes communaux sont classés « 2 épis » par les Gîtes de France. La mise en place du WIFI dans les gîtes est à l'étude.

La question de la mise en place de la taxe de séjour sera travaillée en 2012.

Le court de tennis du lac a été réaménagé et est toujours très fréquenté.

Camping: un peu moins de fréquentation cette année (surtout en juillet avec ses 16 jours de pluie !) mais des recettes équivalentes à 2011, qui génèrent un léger excédent d'environ 800€. Quelques problèmes de comportement survenus lors du séjour d'un « grand » groupe conduisent la commission à proposer de revoir le règlement, pour limiter le nombre de personnes des groupes, compte tenu du dimensionnement des équipements du camping.

Hébergement Choisy : 324 nuitées en 2011. 4 groupes associatifs et des travailleurs saisonniers notamment. De bons chiffres, étant donné que l'hébergement ne peut recevoir que 14 personnes à la fois.

Zone touristique du lac de Luc : des Adjoints ont reçu un porteur de projet, qui propose une activité de labyrinthe végétal. Ce projet sera réexaminé lorsque les données relatives à la superficie de terrain disponible et au coût du terrain auront été affinées.

Restauration d'une partie de la toiture de la Pergola et extension de la salle : une consultation a été lancée pour la maîtrise d'œuvre du projet. Les offres seront examinées fin décembre. Les travaux, dont le montant est estimé à 270 000€, doivent être réalisés à partir de septembre 2012.

Square de la Paix : une structure en bois pour l'amusement des jeunes enfants sera prochainement installée.

Salles communales : elles sont nombreuses et très demandées, ce qui provoque parfois des confusions et nécessite une gestion plus rigoureuse (cadre réglementaire). La commission va préciser les règlements et les priorités, travailler sur la tarification éventuelle à certaines catégories d'utilisateurs et sur le recrutement d'une personne chargée de la gestion des salles sur le terrain.

Commission information : la réunion du 14 novembre a permis de définir le contenu et le calendrier du prochain journal municipal : un dossier présentera l'évolution de Pouillon à partir des enquêtes INSEE, de photos et de témoignages. Les articles sont demandés pour le samedi 10 décembre. La parution est prévue pour fin janvier. Une nouvelle édition du plan de Pouillon est en cours d'impression ; les habitants de Pouillon en trouveront un exemplaire dans le prochain bulletin municipal.

Le suivi et la mise à jour du site internet communal sont désormais assurés par Sophie Boisson, du service administratif. Ce site est apprécié par ceux qui le consultent. Il permet de rendre compte de l'actualité pouillonnaise (vie municipale et associative).

L'idée d'une exposition de photos de Pouillon est évoquée. Reste à voir comment concrétiser le projet.

Voies douces : le groupe de travail s'est penché dernièrement sur le projet de liaison pédestre lac de Luc vers Départementale 22. La solution envisagée est un busage des fossés (des devis ont été demandés pour le mois de janvier) pour gain d'emprise. Il reste à trouver encore des solutions pour la traversée de la D22 et la possibilité d'emprunter le chemin du petit Arrigan pour rejoindre le Bourg de Pouillon.

2-Délibérations :

Le Conseil a délibéré pour :

1. le remboursement de 8 repas de cantine à une famille qui quitte Pouillon et bénéficie d'une aide accordée par le Conseil Général pour les frais de repas.
2. autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition du bâtiment abritant La Poste. Un des objectifs de cette acquisition est le maintien du service public postal.
3. la mise en place d'un emprunt de 140 000 euros pour financer cette acquisition.
4. la création d'une régie communale, pour l'encaissement des droits de location des gîtes communaux et de l'hébergement Choisy.
5. régularisation d'emprise à l'extrémité du chemin d'Angou.
6. le renouvellement de la convention annuelle de participation aux frais de fonctionnement de l'antenne locale (basée à Saint Lon les Mines) de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse des Landes.
7. l'inscription en non valeur de créances non récupérables concernant les années 2008 à 2010, pour un montant total de 105,63 euros.
8. l'attribution à Melle Ducasse d'une aide pour voyage scolaire culturel, d'un montant de 40€ (année budgétaire 2012).
9. la mise en place, avec la Communauté de communes et la commune de Labatut, de conventions annuelles de participation aux frais de fonctionnement du hall des sports

et des vestiaires du stade, au titre de leur utilisation par les collégiens. Le coût est de 28€ par élève (base : année écoulée).

10. approuver le projet de construction d'une salle des sports pour le collège de Pouillon, d'un montant estimé de 1 million d'euros. Ce projet sera financé également par la participation de la Communauté de communes, de la commune de Labatut, et du Conseil Général des Landes.
11. l'approbation du chiffrage estimatif établi par le SYDEC pour la fourniture et la pause de 7 prises guirlandes. Le montant à la charge de la Commune est de 576€.

3-Informations diverses :

- Antenne SFR de téléphonie mobile : le référé suspension déposé auprès du Tribunal Administratif par M. Brahimi soutenu par le « collectif Maas Vie et progrès » à la suite du dépôt, par SFR, d'une seconde déclaration préalable, a été rejeté par le Juge Administratif. Un arrêté récent du Conseil d'Etat rappelle les responsabilités de l'Etat et de ses services (et la non compétence des Maires) vis à vis des demandes d'autorisation de construire ce type d'équipement; une autre déclaration préalable déposée récemment en mairie par Réseau Ferré de France pour la mise en place d'une antenne relais de téléphonie le long de la voie ferrée (sur un terrain privé) a été validée directement par les services de l'Etat.
- Le débat organisé par la CNDP par rapport à la création d'un stockage souterrain de gaz se poursuit ; des réunions ont lieu dans les communes environnantes, la dernière étant programmée en janvier 2012 à Habas. Rappelons que seul l'Etat a la maîtrise du sous-sol.
- La toiture de l'école élémentaire nécessite des travaux de réfection, qui ont fait l'objet d'un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat.
- L'effectif de l'école maternelle continue de progresser fortement. La Directrice rencontrera prochainement le Maire pour faire le point sur la capacité de l'accueil du bâtiment.
- Suite à l'incendie d'un immeuble privé du centre-bourg, les personnes sinistrées ont été relogées temporairement dans des gîtes communaux. Deux des trois familles concernées ont déjà trouvé des solutions de relogement et ont libéré leurs gîtes.
- L'Union Française des Anciens Combattants souhaite réaffirmer, par rapport aux célébrations du 11 novembre le sens de cette manifestation, hommage rendu au patriotisme de 1,4 million de Français morts pour défendre leur pays et la liberté face à une agression extérieure.
- Le dispositif « Base élèves », mis en place par l'Inspection Académique pour l'enregistrement des élèves par les mairies via internet, est critiqué par une fédération de parents d'élèves : la commission chargée de la vie scolaire étudiera les doléances formulées par cette fédération, pour que le Conseil municipal choisisse de les relayer, ou non.
- Pour les personnels communaux, « l'entretien d'évaluation » doit remplacer la notation d'ici quelques années. Cette nouvelle pratique, basée sur les fiches de tous les postes de la collectivité, induit la détermination d'objectifs de service public pour chacun d'entre-eux.
- Une consultation a été lancée auprès d'entreprises agréées pour réaliser le démontage de tombes et l'exhumation des restes. Elle concerne les concessions du cimetière reprises par la Commune à la suite de procédures de reprise de concessions en état d'abandon.

- La Communauté de communes envisageant de doter ses communes membres d'IGECOM (Système d'Information Géographique), une démonstration à l'adresse des personnels administratifs aura lieu au siège de la Communauté en février 2012.
- La Communauté de communes va proposer aux personnels des communes qui conduisent des véhicules de service léger une formation à la conduite « économique ».
- Les horaires du réseau des bus XLR ont changé : les usagers ayant des remarques à formuler doivent écrire à la RDLT (Régie Départementale des Transports Landais).
- L'idée de donner un nom au collège de Pouillon est toujours à l'étude.
- Jumelage avec Daroca : 2 rendez-vous/échanges sont prévus en 2012. Un relais cyclo-pédestre les 28, 29 & 30 avril (départ de Daroca et arrivée à Pouillon) et la venue des Espagnols à Pouillon pour le « Printemps Taurin » les 2 et 3 juin.
- Levées du droit de préemption.

La séance est levée à 00h10

Compte rendu de la séance du 16 novembre 2011

Absent excusé : COURROUY Eric

Le compte rendu de la séance du 19 octobre adressé avec la convocation, est adopté à l'unanimité.

1-Compte-rendu des Commissions

Action Sociale :

Réflexion lancée dans le cadre du CCAS: comment aider les nouveaux arrivants, et les personnes isolées du fait de difficultés financières ou de santé. Une réunion est prévue sur ce thème le 1^{er} décembre prochain.

Banque alimentaire: le bilan annuel (2010) établi par commune montre que de nombreuses familles (dont des Labatutoises) bénéficient de ce service. La collecte annuelle de denrées pour la Banque Alimentaire aura lieu à l'Intermarché de Pouillon les 25 et 26 novembre.

CIAS: le choix exprimé par Labatut d'adhérer à la Communauté de Communes du Pays d'Orthe conduit les élus à s'interroger sur le devenir du CIAS ; une des solutions pour conforter cet important service public consiste notamment à le transférer à la Communauté de communes du canton.

Voirie: les travaux d'aménagement des abords du hall des sports et des arènes se poursuivent et seront achevés début décembre, comme prévu.

Le programme communautaire 2011 de réfection de la voirie est terminé. Certaines voies n'ont pas été réalisées en raison de l'augmentation du prix du bitume ; elles seront traitées en début d'année 2011. La commission communale a fait un premier repérage de terrain en vue d'établir la liste des voies qui figureront au programme 2012 d'entretien annuel communautaire (goudronnages).

Vie économique Tourisme :

Gîtes communaux: le bilan actuel de l'année 2011, de 2 162 journées de location, montre une légère baisse de fréquentation (de 96 jours) par rapport à l'année complète 2010. En 2011 les aménagements et équipements nécessaires pour moderniser les gîtes ont été poursuivis : téléviseurs, aménagement des salons, éclairages extérieurs et peintures.

8 des gîtes communaux sont classés « 2 épis » par les Gîtes de France. La mise en place du WIFI dans les gîtes est à l'étude.

La question de la mise en place de la taxe de séjour sera travaillée en 2012.

Le court de tennis du lac a été réaménagé et est toujours très fréquenté.

Camping: un peu moins de fréquentation cette année (surtout en juillet avec ses 16 jours de pluie !) mais des recettes équivalentes à 2011, qui génèrent un léger excédent d'environ 800€. Quelques problèmes de comportement survenus lors du séjour d'un « grand » groupe conduisent la commission à proposer de revoir le règlement, pour limiter le nombre de personnes des groupes, compte tenu du dimensionnement des équipements du camping.

Hébergement Choisy : 324 nuitées en 2011. 4 groupes associatifs et des travailleurs saisonniers notamment. De bons chiffres, étant donné que l'hébergement ne peut recevoir que 14 personnes à la fois.

Zone touristique du lac de Luc : des Adjointes ont reçu un porteur de projet, qui propose une activité de labyrinthe végétal. Ce projet sera réexaminé lorsque les données relatives à la superficie de terrain disponible et au coût du terrain auront été affinées.

Restauration d'une partie de la toiture de la Pergola et extension de la salle : une consultation a été lancée pour la maîtrise d'œuvre du projet. Les offres seront examinées fin décembre. Les travaux, dont le montant est estimé à 270 000€, doivent être réalisés à partir de septembre 2012.

Square de la Paix : une structure en bois pour l'amusement des jeunes enfants sera prochainement installée.

Salles communales : elles sont nombreuses et très demandées, ce qui provoque parfois des confusions et nécessite une gestion plus rigoureuse (cadre réglementaire). La commission va préciser les règlements et les priorités, travailler sur la tarification éventuelle à certaines catégories d'utilisateurs et sur le recrutement d'une personne chargée de la gestion des salles sur le terrain.

Commission information : la réunion du 14 novembre a permis de définir le contenu et le calendrier du prochain journal municipal : un dossier présentera l'évolution de Pouillon à partir des enquêtes INSEE, de photos et de témoignages. Les articles sont demandés pour le samedi 10 décembre. La parution est prévue pour fin janvier. Une nouvelle édition du plan de Pouillon est en cours d'impression ; les habitants de Pouillon en trouveront un exemplaire dans le prochain bulletin municipal.

Le suivi et la mise à jour du site internet communal sont désormais assurés par Sophie Boisson, du service administratif. Ce site est apprécié par ceux qui le consultent. Il permet de rendre compte de l'actualité pouillonnaise (vie municipale et associative).

L'idée d'une exposition de photos de Pouillon est évoquée. Reste à voir comment concrétiser le projet.

Voies douces : le groupe de travail s'est penché dernièrement sur le projet de liaison pédestre lac de Luc vers Départementale 22. La solution envisagée est un busage des fossés (des devis ont été demandés pour le mois de janvier) pour gain d'emprise. Il reste à trouver encore des solutions pour la traversée de la D22 et la possibilité d'emprunter le chemin du petit Arrigan pour rejoindre le Bourg de Pouillon.

2-Délibérations :

Le Conseil a délibéré pour :

1. le remboursement de 8 repas de cantine à une famille qui quitte Pouillon et bénéficie d'une aide accordée par le Conseil Général pour les frais de repas.
2. autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition du bâtiment abritant La Poste. Un des objectifs de cette acquisition est le maintien du service public postal.
3. la mise en place d'un emprunt de 140 000 euros pour financer cette acquisition.
4. la création d'une régie communale, pour l'encaissement des droits de location des gîtes communaux et de l'hébergement Choisy.
5. régularisation d'emprise à l'extrémité du chemin d'Angou.
6. le renouvellement de la convention annuelle de participation aux frais de fonctionnement de l'antenne locale (basée à Saint Lon les Mines) de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse des Landes.
7. l'inscription en non valeur de créances non récupérables concernant les années 2008 à 2010, pour un montant total de 105,63 euros.
8. l'attribution à Melle Ducasse d'une aide pour voyage scolaire culturel, d'un montant de 40€ (année budgétaire 2012).
9. la mise en place, avec la Communauté de communes et la commune de Labatut, de conventions annuelles de participation aux frais de fonctionnement du hall des sports

et des vestiaires du stade, au titre de leur utilisation par les collégiens. Le coût est de 28€ par élève (base : année écoulée).

10. approuver le projet de construction d'une salle des sports pour le collège de Pouillon, d'un montant estimé de 1 million d'euros. Ce projet sera financé également par la participation de la Communauté de communes, de la commune de Labatut, et du Conseil Général des Landes.
11. l'approbation du chiffrage estimatif établi par le SYDEC pour la fourniture et la pause de 7 prises guirlandes. Le montant à la charge de la Commune est de 576€.

3-Informations diverses :

- Antenne SFR de téléphonie mobile : le référé suspension déposé auprès du Tribunal Administratif par M. Brahimi soutenu par le « collectif Maas Vie et progrès » à la suite du dépôt, par SFR, d'une seconde déclaration préalable, a été rejeté par le Juge Administratif. Un arrêté récent du Conseil d'Etat rappelle les responsabilités de l'Etat et de ses services (et la non compétence des Maires) vis à vis des demandes d'autorisation de construire ce type d'équipement; une autre déclaration préalable déposée récemment en mairie par Réseau Ferré de France pour la mise en place d'une antenne relais de téléphonie le long de la voie ferrée (sur un terrain privé) a été validée directement par les services de l'Etat.
- Le débat organisé par la CNDP par rapport à la création d'un stockage souterrain de gaz se poursuit ; des réunions ont lieu dans les communes environnantes, la dernière étant programmée en janvier 2012 à Habas. Rappelons que seul l'Etat a la maîtrise du sous-sol.
- La toiture de l'école élémentaire nécessite des travaux de réfection, qui ont fait l'objet d'un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat.
- L'effectif de l'école maternelle continue de progresser fortement. La Directrice rencontrera prochainement le Maire pour faire le point sur la capacité de l'accueil du bâtiment.
- Suite à l'incendie d'un immeuble privé du centre-bourg, les personnes sinistrées ont été relogées temporairement dans des gîtes communaux. Deux des trois familles concernées ont déjà trouvé des solutions de relogement et ont libéré leurs gîtes.
- L'Union Française des Anciens Combattants souhaite réaffirmer, par rapport aux célébrations du 11 novembre le sens de cette manifestation, hommage rendu au patriotisme de 1,4 million de Français morts pour défendre leur pays et la liberté face à une agression extérieure.
- Le dispositif « Base élèves », mis en place par l'Inspection Académique pour l'enregistrement des élèves par les mairies via internet, est critiqué par une fédération de parents d'élèves : la commission chargée de la vie scolaire étudiera les doléances formulées par cette fédération, pour que le Conseil municipal choisisse de les relayer, ou non.
- Pour les personnels communaux, « l'entretien d'évaluation » doit remplacer la notation d'ici quelques années. Cette nouvelle pratique, basée sur les fiches de tous les postes de la collectivité, induit la détermination d'objectifs de service public pour chacun d'entre-eux.
- Une consultation a été lancée auprès d'entreprises agréées pour réaliser le démontage de tombes et l'exhumation des restes. Elle concerne les concessions du cimetière reprises par la Commune à la suite de procédures de reprise de concessions en état d'abandon.

- La Communauté de communes envisageant de doter ses communes membres d'IGECOM (Système d'Information Géographique), une démonstration à l'adresse des personnels administratifs aura lieu au siège de la Communauté en février 2012.
- La Communauté de communes va proposer aux personnels des communes qui conduisent des véhicules de service léger une formation à la conduite « économique ».
- Les horaires du réseau des bus XLR ont changé : les usagers ayant des remarques à formuler doivent écrire à la RDLT (Régie Départementale des Transports Landais).
- L'idée de donner un nom au collège de Pouillon est toujours à l'étude.
- Jumelage avec Daroca : 2 rendez-vous/échanges sont prévus en 2012. Un relais cyclo-pédestre les 28, 29 & 30 avril (départ de Daroca et arrivée à Pouillon) et la venue des Espagnols à Pouillon pour le « Printemps Taurin » les 2 et 3 juin.
- Levées du droit de préemption.

La séance est levée à 00h10

Compte rendu de la séance du 16 novembre 2011

Absent excusé : COURROUY Eric

Le compte rendu de la séance du 19 octobre adressé avec la convocation, est adopté à l'unanimité.

1-Compte-rendu des Commissions

Action Sociale :

Réflexion lancée dans le cadre du CCAS: comment aider les nouveaux arrivants, et les personnes isolées du fait de difficultés financières ou de santé. Une réunion est prévue sur ce thème le 1^{er} décembre prochain.

Banque alimentaire: le bilan annuel (2010) établi par commune montre que de nombreuses familles (dont des Labatutoises) bénéficient de ce service. La collecte annuelle de denrées pour la Banque Alimentaire aura lieu à l'Intermarché de Pouillon les 25 et 26 novembre.

CIAS: le choix exprimé par Labatut d'adhérer à la Communauté de Communes du Pays d'Orthe conduit les élus à s'interroger sur le devenir du CIAS ; une des solutions pour conforter cet important service public consiste notamment à le transférer à la Communauté de communes du canton.

Voirie: les travaux d'aménagement des abords du hall des sports et des arènes se poursuivent et seront achevés début décembre, comme prévu.

Le programme communautaire 2011 de réfection de la voirie est terminé. Certaines voies n'ont pas été réalisées en raison de l'augmentation du prix du bitume ; elles seront traitées en début d'année 2011. La commission communale a fait un premier repérage de terrain en vue d'établir la liste des voies qui figureront au programme 2012 d'entretien annuel communautaire (goudronnages).

Vie économique Tourisme :

Gîtes communaux: le bilan actuel de l'année 2011, de 2 162 journées de location, montre une légère baisse de fréquentation (de 96 jours) par rapport à l'année complète 2010. En 2011 les aménagements et équipements nécessaires pour moderniser les gîtes ont été poursuivis : téléviseurs, aménagement des salons, éclairages extérieurs et peintures.

8 des gîtes communaux sont classés « 2 épis » par les Gîtes de France. La mise en place du WIFI dans les gîtes est à l'étude.

La question de la mise en place de la taxe de séjour sera travaillée en 2012.

Le court de tennis du lac a été réaménagé et est toujours très fréquenté.

Camping: un peu moins de fréquentation cette année (surtout en juillet avec ses 16 jours de pluie !) mais des recettes équivalentes à 2011, qui génèrent un léger excédent d'environ 800€. Quelques problèmes de comportement survenus lors du séjour d'un « grand » groupe conduisent la commission à proposer de revoir le règlement, pour limiter le nombre de personnes des groupes, compte tenu du dimensionnement des équipements du camping.

Hébergement Choisy : 324 nuitées en 2011. 4 groupes associatifs et des travailleurs saisonniers notamment. De bons chiffres, étant donné que l'hébergement ne peut recevoir que 14 personnes à la fois.

Zone touristique du lac de Luc : des Adjoints ont reçu un porteur de projet, qui propose une activité de labyrinthe végétal. Ce projet sera réexaminé lorsque les données relatives à la superficie de terrain disponible et au coût du terrain auront été affinées.

Restauration d'une partie de la toiture de la Pergola et extension de la salle : une consultation a été lancée pour la maîtrise d'œuvre du projet. Les offres seront examinées fin décembre. Les travaux, dont le montant est estimé à 270 000€, doivent être réalisés à partir de septembre 2012.

Square de la Paix : une structure en bois pour l'amusement des jeunes enfants sera prochainement installée.

Salles communales : elles sont nombreuses et très demandées, ce qui provoque parfois des confusions et nécessite une gestion plus rigoureuse (cadre réglementaire). La commission va préciser les règlements et les priorités, travailler sur la tarification éventuelle à certaines catégories d'utilisateurs et sur le recrutement d'une personne chargée de la gestion des salles sur le terrain.

Commission information : la réunion du 14 novembre a permis de définir le contenu et le calendrier du prochain journal municipal : un dossier présentera l'évolution de Pouillon à partir des enquêtes INSEE, de photos et de témoignages. Les articles sont demandés pour le samedi 10 décembre. La parution est prévue pour fin janvier. Une nouvelle édition du plan de Pouillon est en cours d'impression ; les habitants de Pouillon en trouveront un exemplaire dans le prochain bulletin municipal.

Le suivi et la mise à jour du site internet communal sont désormais assurés par Sophie Boisson, du service administratif. Ce site est apprécié par ceux qui le consultent. Il permet de rendre compte de l'actualité pouillonnaise (vie municipale et associative).

L'idée d'une exposition de photos de Pouillon est évoquée. Reste à voir comment concrétiser le projet.

Voies douces : le groupe de travail s'est penché dernièrement sur le projet de liaison pédestre lac de Luc vers Départementale 22. La solution envisagée est un busage des fossés (des devis ont été demandés pour le mois de janvier) pour gain d'emprise. Il reste à trouver encore des solutions pour la traversée de la D22 et la possibilité d'emprunter le chemin du petit Arrigan pour rejoindre le Bourg de Pouillon.

2-Délibérations :

Le Conseil a délibéré pour :

1. le remboursement de 8 repas de cantine à une famille qui quitte Pouillon et bénéficie d'une aide accordée par le Conseil Général pour les frais de repas.
2. autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition du bâtiment abritant La Poste. Un des objectifs de cette acquisition est le maintien du service public postal.
3. la mise en place d'un emprunt de 140 000 euros pour financer cette acquisition.
4. la création d'une régie communale, pour l'encaissement des droits de location des gîtes communaux et de l'hébergement Choisy.
5. régularisation d'emprise à l'extrémité du chemin d'Angou.
6. le renouvellement de la convention annuelle de participation aux frais de fonctionnement de l'antenne locale (basée à Saint Lon les Mines) de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse des Landes.
7. l'inscription en non valeur de créances non récupérables concernant les années 2008 à 2010, pour un montant total de 105,63 euros.
8. l'attribution à Melle Ducasse d'une aide pour voyage scolaire culturel, d'un montant de 40€ (année budgétaire 2012).
9. la mise en place, avec la Communauté de communes et la commune de Labatut, de conventions annuelles de participation aux frais de fonctionnement du hall des sports

et des vestiaires du stade, au titre de leur utilisation par les collégiens. Le coût est de 28€ par élève (base : année écoulée).

10. approuver le projet de construction d'une salle des sports pour le collège de Pouillon, d'un montant estimé de 1 million d'euros. Ce projet sera financé également par la participation de la Communauté de communes, de la commune de Labatut, et du Conseil Général des Landes.
11. l'approbation du chiffrage estimatif établi par le SYDEC pour la fourniture et la pause de 7 prises guirlandes. Le montant à la charge de la Commune est de 576€.

3-Informations diverses :

- Antenne SFR de téléphonie mobile : le référé suspension déposé auprès du Tribunal Administratif par M. Brahimi soutenu par le « collectif Maas Vie et progrès » à la suite du dépôt, par SFR, d'une seconde déclaration préalable, a été rejeté par le Juge Administratif. Un arrêté récent du Conseil d'Etat rappelle les responsabilités de l'Etat et de ses services (et la non compétence des Maires) vis à vis des demandes d'autorisation de construire ce type d'équipement; une autre déclaration préalable déposée récemment en mairie par Réseau Ferré de France pour la mise en place d'une antenne relais de téléphonie le long de la voie ferrée (sur un terrain privé) a été validée directement par les services de l'Etat.
- Le débat organisé par la CNDP par rapport à la création d'un stockage souterrain de gaz se poursuit ; des réunions ont lieu dans les communes environnantes, la dernière étant programmée en janvier 2012 à Habas. Rappelons que seul l'Etat a la maîtrise du sous-sol.
- La toiture de l'école élémentaire nécessite des travaux de réfection, qui ont fait l'objet d'un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat.
- L'effectif de l'école maternelle continue de progresser fortement. La Directrice rencontrera prochainement le Maire pour faire le point sur la capacité de l'accueil du bâtiment.
- Suite à l'incendie d'un immeuble privé du centre-bourg, les personnes sinistrées ont été relogées temporairement dans des gîtes communaux. Deux des trois familles concernées ont déjà trouvé des solutions de relogement et ont libéré leurs gîtes.
- L'Union Française des Anciens Combattants souhaite réaffirmer, par rapport aux célébrations du 11 novembre le sens de cette manifestation, hommage rendu au patriotisme de 1,4 million de Français morts pour défendre leur pays et la liberté face à une agression extérieure.
- Le dispositif « Base élèves », mis en place par l'Inspection Académique pour l'enregistrement des élèves par les mairies via internet, est critiqué par une fédération de parents d'élèves : la commission chargée de la vie scolaire étudiera les doléances formulées par cette fédération, pour que le Conseil municipal choisisse de les relayer, ou non.
- Pour les personnels communaux, « l'entretien d'évaluation » doit remplacer la notation d'ici quelques années. Cette nouvelle pratique, basée sur les fiches de tous les postes de la collectivité, induit la détermination d'objectifs de service public pour chacun d'entre-eux.
- Une consultation a été lancée auprès d'entreprises agréées pour réaliser le démontage de tombes et l'exhumation des restes. Elle concerne les concessions du cimetière reprises par la Commune à la suite de procédures de reprise de concessions en état d'abandon.

- La Communauté de communes envisageant de doter ses communes membres d'IGECOM (Système d'Information Géographique), une démonstration à l'adresse des personnels administratifs aura lieu au siège de la Communauté en février 2012.
- La Communauté de communes va proposer aux personnels des communes qui conduisent des véhicules de service léger une formation à la conduite « économique ».
- Les horaires du réseau des bus XLR ont changé : les usagers ayant des remarques à formuler doivent écrire à la RDLT (Régie Départementale des Transports Landais).
- L'idée de donner un nom au collège de Pouillon est toujours à l'étude.
- Jumelage avec Daroca : 2 rendez-vous/échanges sont prévus en 2012. Un relais cyclo-pédestre les 28, 29 & 30 avril (départ de Daroca et arrivée à Pouillon) et la venue des Espagnols à Pouillon pour le « Printemps Taurin » les 2 et 3 juin.
- Levées du droit de préemption.

La séance est levée à 00h10